Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 008-280800020-20261027-2026_AET_231_PI-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes
1, boulevard Louis Aragon 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES ☎ : 03.24.33.88.00
Service : Accès à l'Emploi Territorial Mail : concours.aet@cdg08.fr

ARRETE N° 2026/AET/231/PI FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS ADMIS A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

- Session 2026 -

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article L325-30 du code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n° 2018-114 du 16 février 2018 relatif à la collecte des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la « base concours »,

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégories C et B,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus à l'article 11 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 008-280800020-20261027-2026_AET_231_PI-AR

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 94-163 du 16 février 1994 modifié ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux de 1ère classe en application de l'article 3 du décret n° 2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1ère classe,

Vu la délibération n° 12 du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes du 7 mars 2025 relative à l'organisation de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Vu la convention signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne pour ses collectivités affiliées et non affiliées,

Vu l'arrêté n° 2025/AET/85/PI du 29 avril 2025 portant organisation d'un examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Vu l'arrêté n° 2025/AET/224/PI du 18 décembre 2025 fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Vu l'arrêté n° 2025/AET/225/PI du 19 décembre 2025 fixant le déroulement de l'épreuve écrite à caractère professionnel ainsi que la liste des surveillants de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Vu l'arrêté n° 2026/AET/7/PI du 19 janvier 2026 fixant la liste des correcteurs de l'épreuve écrite à caractère professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Vu l'arrêté n° 2026/AET/12/PI du 29 janvier 2026 fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Vu le procès-verbal de la réunion du jury d'admissibilité du 11 février 2026 fixant la liste des candidats autorisés à se présenter à l'épreuve pratique de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Considérant que toutes les épreuves pratiques de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe se sont déroulées,

Vu le procès-verbal de la réunion du jury d'admission du 26 octobre 2026 fixant la liste des candidats admis à l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 008-280800020-20261027-2026_AET_231_PI-AR

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des candidats admis à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe est établie selon le tableau figurant en annexe (35 admis).

ARTICLE 2 : Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est :

- transmis à Monsieur le Préfet des Ardennes,
- transmis pour affichage à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,
- affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes.

Fait à Charleville-Mézières, le 27 octobre 2026
Le Président,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CdG 08 CENTRE DE GESTION

Régis DEPAIX
Maire de Montcornet-en-Ardenne

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 008-280800020-20261027-2026_AET_231_PI-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes
1, boulevard Louis Aragon 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES ☎ : 03.24.33.88.00
Service : Accès à l'Emploi Territorial Email : concours.aet@cdg08.fr

EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE

SESSION 2026

Liste des candidats admis (jury d'admission du 26 octobre 2026)

Nom	Prénom	Spécialité	Option
BASANTA	Patricia	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
BEAUBOUCHEZ	Justine	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
BENGHARBI	Mokhtar	LOGISTIQUE ET SECURITE	Magasinier
BERTRAND	Alexandre	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
BOULANGER	Désiré	BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	Peintre, poseur de revêtements muraux
CHARTIER	Elodie	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
CLESSE	Dimitri	LOGISTIQUE ET SECURITE	Maintenance bureautique
COSTA	Mickael	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
DAHOUN	Fouzia	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
DAUDIN	Thomas	ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS	Employé polyvalent des espaces verts et naturels
DI MARCA	Anthony	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
DORDAIN	Anthony	ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS	Employé polyvalent des espaces verts et naturels
FOUASSEAU	Florian	ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS	Employé polyvalent des espaces verts et naturels

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 008-280800020-20261027-2026_AET_231_PI-AR

GONCALVES DIAS	Paulo	BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)
GUERY	Alexandre	BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	Maçon, ouvrier du béton
HANZO-ACHOUR	Michaela	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
HARITIANA	Marie	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
HASCHER	Quentin	LOGISTIQUE ET SECURITE	Surveillance, télésurveillance, gardiennage
LANGLET	Sylvain	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
LANTHEMANN	Eric	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
LORDIER	Thibault	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
MICHAUX	Benjamin	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
MORETTE	Emmanuel	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
OUSAID	Farida	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
PATE	Bryan	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
PETITJEAN	Audrey	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
PICART	Guillaume	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
POIDEVIN	Laurent	ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS	Employé polyvalent des espaces verts et naturels

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 008-280800020-20261027-2026_AET_231_PI-AR

POLIN	David	CONDUITE DE VEHICULES	Conduite de véhicules légers (catégories tourisme et utilitaires légers)
RENAUD	Aurélie	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
VERMONT	Laetitia	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
VIGOUROUS	Fabien	RESTAURATION	Restauration collective, liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)
VION	Bénédicte	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics
WASLET	Damien	LOGISTIQUE ET SECURITE	Surveillance, télésurveillance, gardiennage
ZOUGGAR	Natacha	ENVIRONNEMENT, HYGIENE	Hygiène et entretien des locaux et espaces publics

Total : 35 admis

Fait à Charleville-Mézières, le 27 octobre 2026
Le Président,

Régis DEPAIX
Maire de Montcornet-en-Ardenne